

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)
Année 1940

6^e Année – N°1 – Janvier 1940

ETAT RELIGIEUX DE 1939

Baptême (5) :

15 février : Joseph Tirel
12 mars : Fernand Pitrey et Annick Lelaidier
2 juin : Thérèse Tirel
31 août : Jean-Pierre Serre

Mariage (1) :

20 mai : Lucien Jeanne et Gabrielle Lebourgeois.

Inhumation (5) :

12 janvier : madame Elise Tirel
13 janvier : mademoiselle Estelle Luce
24 août : monsieur Louis Adam
26 décembre : monsieur Arsène Marguerie
31 décembre : madame Caroline Lefol

FETE DE NOËL

Cette année malgré la suppression de la Messe de Minuit nous eûmes à enregistrer à peu près autant de communions à la messe de 7 heures : soit près de 80.

A tout prendre ce fut le réveillon seul qui y perdit et c'est un bien petit malheur. La piété compensa toute la journée la suppression de l'office de nuit.

Mademoiselle A. Normand fit aux deux offices la quête accoutumée.

1940

TRIDUUM DE PRIERES : 17/21 janvier.

Ce sera le Triduum préparatoire à notre belle fête de l'**Adoration Perpétuelle** qui tombe le dimanche **21 janvier**. Sorte de retraite qui groupera, nous aimons à le penser, **chaque soir à 7 heures** dans l'église paroissiale une grande majorité des paroissiens. Nous faisons un appel tout spécial aux Jacistes : Jeunes gens et Jeunes filles, à leurs Parents.

Commencée au soir mémorable du 17 janvier, jour de l'Apparition de Notre-Dame de Pontmain, ce Triduum-retraite ne manquera pas d'attirer sur nous, sur nos chers soldats et sur la France de nombreuses grâces.

ADORATON PERPETUELLE : 21 janvier.

A 7 h. ½, dimanche 21 : Sainte Communion.

A 10 h. ½ : Grand'Messe solennelle.

A 2 h. ½ : prières. Chœur parlé des enfants.

A 3 h. : Vêpres et Salut solennel.

Nous comptons sur les Adorateurs fidèles au cours de la journée surtout entre les offices.

Confessions : Samedi 20, de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h. et après l'exercice du Triduum pour les jeunes gens de 8 h. à 8 h. ½. Mais nous conseillons vivement à tous de venir de bonne heure.

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)
Année 1940

Adresses des Soldats : Vous n'avez pas été sans remarquer le passage de notre dernier bulletin laissé en blanc autrement dit « Censuré » (*voir bulletin n°12 de décembre 1939 – 5^e Année*). Dans ce paragraphe je vous demandais par écrit l'adresse de nos soldats **non pour la mettre dans le bulletin**, comme l'a cru la Censure, mais pour l'avoir sous la main et pouvoir entrer en relations avec les chers Absents et leur envoyer le bulletin. **Je réitère ma demande.**

AVIS GENERAL IMPORTANT

L'ONDOIEMENT

L'Ondoiement, ou baptême privé n'est permis qu'en danger de mort ou dans des circonstances graves pour ne point exposer la vie éternelle de l'Enfant.

La permission de Mgr l'Evêque n'est valable que pour six mois.

Or ils arrivent que des Parents laissent ainsi leurs enfants, avec le seul ondoisement bien au-delà de six mois, certains dépassent l'année. C'est une grave négligence qu'il faut faire cesser. Mieux vaut trouver un remplaçant ou deux qui répondront pour les Parrain et Marraine.

6^e Année – N°2 – Février 1940

NOTRE FETE DE L'ADORATION.

Depuis longtemps certainement on n'avait pas assisté, par une température aussi rude, à la fête de l'Adoration Perpétuelle.

Toutefois, les plis héroïques vinrent au matin de ce 21 janvier faire la Sainte Communion. Et la garde fut assurée toute la journée devant le Saint-Sacrement.

L'assistance aux offices fut convenable.

NOS CHERS MOBILISES.

Nous sommes heureux de les voir « apparaître » de temps en temps, presque tous ont assisté à la messe au cours de leur permission, le moral est excellent et la santé, à part un peu de grippe, est parfaite.

LE CAREME.

Du 7 février au 23 mars nous sommes en carême : Prières, abstinence, sacrifices nous aideront à sanctifier ce saint temps.

Désormais vous devez faire maigre pendant le carême le **mardi** (et non le mercredi) et le **vendredi** de chaque semaine.

REUNION A L'EGLISE.

Chaque vendredi soir depuis le 16 février, à 7 h. ½, prière, chapelet et Chemin de Croix.

ETAT RELIGIEUX

Baptême :

25 janvier : Marcel, Sylvain, Gabriel Jeanne.

Décès :

19 janvier : madame Célestre Quenault (68 ans)

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)
Année 1940

20 janvier : madame Gourgan (78 ans)

26 janvier : madame Pierre Holley (42 ans)

31 janvier : madame Alphonsine Tirel, à Coutances (77 ans)

DISTRIBUTION DU BULLETIN PAROISSIAL.

Depuis 1934 le bulletin paroissial est distribué par les enfants, mais il s'est glissé pas mal d'abus et de retard au préjudice des abonnés que nous voudrions faire cesser. Après avoir remercié nos petits distributeurs passés et présents, nous déchargeons de ce travail les porteurs actuels.

Désormais le sacristain est chargé et seul responsable, comme à Saint-Germain, de la distribution du bulletin paroissial.

Mon abonnement pour 1940 est-il payé ?

6^e Année – N°3 – Mars 1940

QUINZAINE PASCALE DU 10 AU 24 MARS A BRETTEVILLE

Le 12 : à 7 h. ½, Chemin de Croix.

Le 15 : Réunion de Carême à 7 h. ½.

Le 17 : **Dimanche des Rameaux** : à 10 h. 25, bénédiction des rameaux et procession dans le cimetière suivie de la Grand'messe. A 7 h. ½ le soir, Vêpres solennelles et fête paroissiale de la Réparation.

Le 19 : Mardi Saint : réunion de Carême à 7 h. ½.

Le 21 : Jeudi Saint : Messe de Communion Pascale des dames et jeunes filles à 7 h. ½ (confessions le 20 toute la journée de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.).

Le 22 : Vendredi Saint : Office le matin à 7 h. ½. Adoration de la Croix au cours de l'office.

Le soir au quart avant huit heures : Cérémonie en l'honneur de la Passion : Adoration de la Croix.

Le 23 : Samedi Saint : Office le matin à 7 h., bénédiction de l'eau nouvelle. Vers 8 h. messe de l'Alléluia.

Depuis 2 heures l'après-midi jusqu'à 7 h. confessions : pour les dames jusqu'à 4 h. /2, ensuite jusqu'à 7 heures jeunes gens et hommes seulement.

Le **24 mars : Fête de Pâques** : Communion Pascale à 7 h. 1/2 . – Grand'messe à 10 h. – Vêpres à 3 h.

Le **25 : Lundi de Pâques** : Grand'messe à 8 h.

6^e Année – N°4-5 – Avril-Mai 1940

AVIS DIVERS

Je n'ai rien à ajouter aux paroles de celui qui reste votre cher curé sinon quelques précisions sur l'organisation du service paroissial à Bretteville et à Saint-Germain. Notons d'abord la date des Communions Solennelles : 7 juillet à Bretteville, 21 juillet à Saint-Germain.

Le **dimanche à 9 h. Grand'messe à Bretteville**, à 2 h. ½ réunion pour le chant des Vêpres.

Les jours de grande fête comme l'Ascension, la Pentecôte, messe à Saint-Germain à 8 h.

Je distribuerai la Communion en arrivant dans chaque paroisse.

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)

Année 1940

En semaine : messe pour vos mobilisés à 7 h., le lundi à Saint-Germain, le samedi à Bretteville, à moins d'empêchement. Ces mêmes jours catéchisme après la messe pour les enfants qui se préparent à la Communion Solennelle et doivent arriver pour 7 h. exactement. Jeudi après-midi catéchisme à une heure à Bretteville, à trois heures à Saint-Germain. En outre les enfants doivent obligatoirement assister aux autres catéchismes que veulent bien assurer des âmes de bonne volonté que je suis heureux de remercier ici. Je me ferai renseigner très exactement à ce sujet.

Il nous faut aussi prévoir les événements pénibles : pour les malades ne pas attendre au dernier moment pour me prévenir, le faire de jour plutôt que de nuit. Les inhumations auront lieu aux heures suivantes à l'église : 4^e classe, 9 heures – 3^e classe, 9 heures et demie – 3^e embellie, 10 heures. J'assurerai les messes huitaines dans la mesure du possible c'est-à-dire si les inhumations ne se multiplient pas.

Enfin il importe pour le bon ordre de tous les jours mais surtout des jours de fête que nos horloges d'églises concordent. Les quatre paroisses sont toutes rurales et **ont gardé l'heure solaire** : en adopter une autre serait peut-être plus favorable pour l'estomac du célébrant le dimanche mais lorsqu'on est chargé d'une collectivité il faut voir l'intérêt de celle-ci et non le sien propre. Agir autrement prouverait un égoïsme inconscient peut-être mais certain. Lorsque vous irez au marché de La Haye-du-Puits réglez vos montres sur l'horloge de l'église en retardant d'une heure.

Toutes les annonces comporteront ainsi uniquement l'heure solaire.

Le Curé de Montgardon.

-oOo-

Orléans, le 19 avril 1940.

Mes Chers Paroissiens,

Les Pâques dans les deux paroisses, la visite des malades et la préparation de mon départ pour l'armée ont eu raison de mon désir de préparer le bulletin du mois d'avril. Je m'en excuse et tiens à vous montrer que je reste en contact avec vous quoique mobilisé. Assis sur ma paillasse dans la chambrée (où se trouvent des hommes de mon âge, même plus âgés) tenant le papier sur mes genoux, je viens vous apporter l'assurance de mon souvenir assidu et affectueux. J'ai donc revêtu l'uniforme kaki mardi 16, peu après mon arrivée à Orléans et maintenant je fais mes débuts dans la vie militaire. Naturellement ce n'est guère ressemblant à la vie de prêtre... mais je dois dire qu'ici nous avons été parfaitement reçus et cela met un peu de baume au cœur d'hommes de 38 à 40 ans faits à une vie tout autre.

Me voici donc séparé de vous, Dieu seul sait pour combien de temps, que sa volonté soit faite ! En attendant vous-êtes confiés à la garde vigilante et dévouée de monsieur le Curé de Montgardon qui certainement, étant donné son état cardiaque, aura un ministère très chargé. Montrez-vous dociles et bons chrétiens... Vous, chers Saint-Germinais, qui n'avez plus la messe allez ailleurs ou venez à la cérémonie de 9 h. ½ en votre église. Moi-même depuis mon incorporation je n'ai pu célébrer la Sainte Messe. Nous sommes ici huit prêtres, nous espérons pouvoir jouir de cette satisfaction prochainement.

Prions ensemble chaque jour, faisons notre devoir là où Dieu nous a mis de la sorte nous aiderons ceux qui luttent pour l'établissement d'une paix juste, chrétienne et durable en sauvant la civilisation chrétienne.

Croyez-moi votre curé tout dévoué : E. Hédouin.

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)
Année 1940

Conducteur E. Hédouin
Dépôt de guerre
Censuré
Orléans (Loiret)

6^e Année – N°6 – Juin 1940

Mes chers Paroissiens,

Après un séjour d'un mois à Orléans, me voici à Bourges, donc encore plus loin de vous, plus loin de tout ce qui était la raison d'être de ma vie sacerdotale. Cependant, mes chers Paroissiens, si je m'éloigne de vous par les kilomètres, je suis plus que jamais près de vous par le cœur et la prière. En ces heures si poignantes où se joue le destin de notre chère Pays plus que jamais soyons unis dans une grande foi patriotique, la France, quoique coupable à bien des égards, reste toujours la « Fille Aînée de l'Église » - « le sergent de Dieu » le « Champion de la Civilisation Chrétienne ».

Pères et Mères, épouse, vous tous qu'une angoisse étroit en ce moment à la pensée que vos chers soldats sont ou vont être jetés dans la mêlée, ayez confiance, sanctifiez vos justes appréhensions par une prière fervente et quotidienne pour ceux que vous aimez.

J'ai appris hier, moi-même, que mon frère avait été blessé sur le front, mais aucun détail sur la blessure.

Croyez à mon dévouement et mon union avec vous plus entier et affectueux que jamais.

Votre curé
G. Hédouin

Lorsque ces lignes paraîtront l'examen pour la communion solennelle sera passé ; il faudra que les enfants reçus à cet examen songent à préparer leurs cœurs et dans cette tâche ils doivent être aidés par les parents.

A Bretteville-sur-Ay la communion solennelle est fixée au 7 juillet. Le dimanche précédent 30 juin fête Saint-Pierre ; Glatigny qui revendique comme patron le Prince des Apôtres, aura droit à une grand'messe qui sera célébrée à 10 h ½. Ce jour-là à 8 h ½ messe à Montgardon et à 9 h ½ messe à Bretteville.

L'après-midi, à 3 h., en l'église de Glatigny, vêpres et prières pour la France. Les enfants de Montgardon m'ont promis de venir y assister ; j'adresse la même demande aux enfants de Bretteville. L'assistance à cette cérémonie est **obligatoire** pour les enfants de la communion solennelle.

Quant à vous, chers Brettevillais, vous viendrez en une fois rendre les multiples visites que mes paroissiens vous font le dimanche et vous montrerez ainsi que vous n'avez volé leur curé qu'à contre cœur. Le matin et le soir, quête pour l'église dont ce sera l'unique ressource depuis mai jusqu'à novembre.

Le 7 juillet : 8 h., messe à Montgardon – 8 h 45, messe à Saint-Germain – 9 h 45, messe à Bretteville. L'après-midi, la cérémonie aura lieu à 3 h ½. Nous aurons un prédicateur si la Providence me permet d'en trouver un ; je l'espère et le souhaite au moins pour l'après-midi.

Je recommande aux parents d'acheter tout ce qui est nécessaire avant la retraite. Au cours de celle-ci aucune permission de s'absenter ne sera accordée. J'espère que nous aurons un beau cortège d'aspirants et de renouvelants.

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)

Année 1940

La retraite commencera le mercredi 3 juillet. Chaque jour, messe à 8 h. ; avant les messes, j'entendrai les confessions. Le lundi 8, à 8 h., messe d'action de grâces qui, **en aucun cas**, ne sera supprimée, même s'il devait y avoir un enterrement dans une des quatre paroisses. Si pareil événement se produisait, il faudrait reculer l'inhumation d'un jour ou bien, ce qu'il faut éviter, accepter un enterrement sans messe. Après la messe d'action de grâces, réception des enfants dans la confrérie du Saint-Scapulaire.

Un dernier mot : prions pour ces enfants sans oublier votre cher curé et notre France.

Le Curé de Montgardon.

6^e Année – N°7-8 – Juillet-Août 1940

Mes chers amis,

Lorsque votre très cher et très aimé curé vous quitta, il y a trois mois, nous nous étions bien entendus au sujet de « La voix de nos Clochers ». Il devait rédiger le mot du Pasteur puisqu'il demeure votre curé, à 800 kilomètres, et que vous restez ses chers paroissiens. Je ne suis qu'un suppléant à qui revenait la tâche de noter les faits et d'indiquer les heures des offices. Des heures de Vendredi-Saint m'imposent de prendre pour une fois la plume de mon affectionné confrère mais j'ai l'immense confiance que nous connaissons des heures radieuses de Pâques et peut-être plus vite que nos cerveaux humains ne peuvent le prévoir.

N'est-ce pas la confiance que nous prêchait l'apôtre Saint-Pierre au jour de sa fête lorsque l'église nous représentait sa délivrance miraculeuse et comme contraste la fin rapide d'Hérode coupable d'avoir écouté « sans rendre grâce à Dieu » ces paroles « il a la voix d'un Dieu, non celle d'un homme ». Mais, ne l'oublions pas, Saint-Pierre sortit des fers parce que « toute l'Eglise pria pour lui ».

Cette puissance de la prière confiante nous l'avons touchée du doigt lorsque nous relisons la vie de Saint-Martin. Ce grand apôtre des Gaules, votre patron Brettevillais, sut obtenir par une nuit de prière la délivrance d'hommes condamnés injustement par l'impie Avitanius dont l'administration tyrannique était une calamité pour les pays qui lui étaient soumis.

Suis-je bien l'écho du Pasteur de ces deux paroisses ? Telle la question qui se posait à mon esprit en écrivant les lignes ci-dessus. Et voici que la Providence toujours secourable m'enlève toute crainte puisque je dois interrompre cet article pour lire deux lettres de Monsieur le Curé de Bretteville et Saint-Germain. La première date du 2 juillet « J'aime à penser que tous vont bien dans les deux paroisses... Comme je pense à nos chers soldats... Union de prières ». Et voici la deuxième qui, partie le 16 juillet rattrapa la première ; je cite quelques phrases : « Me voici toujours exilé bien loin à quelque 800 kilomètres. Je puis dire la messe. Je prie à vos intentions, pour mes chers enfants, pour mes deux paroisses. Je vais bien ». Et pour terminer : « Union de prières et confiance. Dites bien dans les deux paroisses combien je suis de cœur et par la prière uni à tous ». La commission est faite, si vous ne saviez Monsieur le Curé à 800 kilomètres, vous croiriez, n'est-il pas vrai, qu'il m'a imposé le sujet de cet article. Comme Saint-Martin il travaille par la prière, à distance. Imitons-le et comme il le demande : unissons-nous à lui.

Le Curé de Montgardon.

AVIS

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)

Année 1940

Prêcher seul trois retraites et trois solennités de Communion était un travail au-dessus de mes forces ; je ne serais jamais allé au bout de la dernière cérémonie. A regret j'ai remis ces fêtes à plus tard : il y aura peut-être plus de soleil dans les cœurs, un curé résidant à Bretteville. Si je vois la chose possible avant la fin de l'été, je vous en informerai.

J'espère pouvoir continuer à dire trois messes jusqu'au 15 septembre malgré la fatigue qui résulte de ce surcroît de travail. Il est évident que les paroisses doivent assurer le transport du prêtre par voiture hippomobile puisque toutes nos réserves d'essence ont été absorbées.

6^e Année – N°9 – Septembre 1940

Mes chers Amis,

L'absence de nouvelles du cher abbé Hédouin m'impose de prendre une fois de plus sa place. Dernièrement un de vous me disait avec tristesse : « est-ce que Dieu aurait oublié la France ? » N'est-ce pas la France qui oublia Dieu, pour ne pas dire plus ? Relisons quelques dates :

- 1880 : abrogation de la loi prescrivant le repos dominical et expulsion des Religieux de l'Enseignement secondaire.
- 1882 : l'Instruction religieuse est supprimée dans les écoles primaires, plus de crucifix dans les écoles et les tribunaux, laïcisation des hôpitaux.
- 1884 : suppression des prières pour la rentrée des Chambres.
- 1900-1904 : confiscation des biens des ordres religieux. Les religieux ne peuvent plus s'associer, posséder, hériter ni enseigner.
- En 1914 et 1939 ils auront le droit de se faire tuer et en mars 1939 on trouvera encore « inopportun » de leur rendre ces droits !
- 1907 : confiscation des Evêchés, des séminaires, des Presbytères et des fondations pour les pauvres, les défunts et les églises.

Non ce n'est pas Dieu qui s'est éloigné de la France mais celle-ci qui écarta Dieu de son chemin. A nous de Lui demander de reprendre parmi nous sa place, la première.

Le Curé de Montgardon.

6^e Année – N°10 – Octobre 1940

Mes chers Paroissiens,

Depuis le premier septembre je connais la joie du retour parmi vous ; j'ai à cette date même repris ma tâche dans le champ que m'a confié le « Père de Famille » ; vos deux paroisses.

J'ai su combien mon retour était désiré, combien aussi vous avez prié avec vos enfants pour moi ; les marques multiples de votre sympathie affectueuse depuis que je suis rentré m'ont donné la preuve que la présence et l'action du prêtre dans vos paroisses ont pour vous une importance de tout premier plan et vous avez parfaitement raison !

Je voudrais que ce premier bulletin soit mon interprète près de chacun de vous pour vous dire mon salut très cordial et sacerdotal ; ma gratitude pour vos ferventes prières et l'empressement que vous

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)

Année 1940

avez mis à prendre de mes nouvelles ; pour les surprises agréables et délicates que plusieurs m'ont fait en m'écrivant et en glissant un mandat. – Toutes choses qui touchent, réconfortent, même un prêtre soldat, et qui, à l'occasion, permettent de faire du bien à de plus déshérités que soi !

Pendant près de cinq mois nos deux paroisses ont bénéficié du zèle averti et quasi héroïque de Monsieur l'abbé de Monthuchon, le cher Curé de Montgardon – Toujours présent quand il faut rendre service, ne craignant même pas assez sa peine au détriment de sa santé – Il assumait donc le service Dominical avec ses trois messes, il assurait chaque semaine une messe à Saint-Germain et une à Bretteville ; faisait personnellement le catéchisme deux fois en semaine, visitait les malades et les préparait à leur éternité. Les dimanches et les inhumations mis à part, vous vous en souvenez, il faisait ses douze kilomètres à bicyclette.

Tout cela méritait un chaleureux merci, j'ai tenu à le lui dire dès mon retour : c'était justice. J'ai eu bien du regret de ne pouvoir lui dire ma reconnaissance et la vôtre dans chacune de nos églises.

Le quatre septembre je recevais de Monsieur le Curé de Montgardon une lettre que j'ai lue entièrement dans les deux églises, en voici les principaux passages :

« Cher Monsieur le Curé, vous avez bien voulu m'exprimer le regret d ne pouvoir me dire votre reconnaissance dans vos deux paroisses. A vrai dire j'aurais été heureux de voir la joie de vos chers paroissiens dimanche dernier comme de remercier ceux qui m'ont facilité ma tâche et se sont efforcés de diminuer mes fatigues. Je n'entreprendrai pas de rédiger un palmarès qui risquerait d'être incomplet. Toutefois je dois vous signaler la régularité du service de voitures organisé à Bretteville par Monsieur le Maire (d'accord avec ses Conseillers) qui non content de s'occuper des intérêts matériels de la population a voulu veiller sur ses intérêts spirituels.

A saint-Germain, Monsieur Lavarde prit semblable initiative malgré un surcroît d'occupations imposées par les circonstances.

Je vous ai donné la liste des enfants qui peuvent être admis aux catéchismes de Communion Solennelle.

Au milieu des heures pénibles gardons intacte notre confiance en Dieu : toujours belle la vertu d'espérance est magnifique chez le chrétien qui souffre.

Avec mes vœux de fécond ministère dans vos paroisses recouvrées, je vous redis mes sentiments bien fraternels en N.S.

Michel de Monthuchon. »

Mes chers Paroissiens, je ne puis qu'applaudir, et sans surprise, à cet éloge de Monsieur le Curé de Montgardon qui a été en contact avec vous pendant cinq mois ; qu'eût-il dit s'il vous connaissait depuis six ans passés...! N'empêche que je suis fort heureux, avec vous, de la bonne opinion qu'on a de nos deux paroisses.

Continuez à mériter ces éloges. Soyez toujours de bons chrétiens vous serez, par cela même, de bons Français.

A mon tour je prie tous ceux et toutes celles qui ont mis leur savoir-faire, leur dévouement et leur générosité au service des paroisses d'agréer l'expression de ma plus vive gratitude.

Votre Curé tout dévoué : E. Hedouin.

Communion Solennelle

Le malheur des tems n'a pas permis à Monsieur le Curé de Montgardon de faire les Communions Solennelles cette année. La joie n'était pas dans les cœurs ; les soucis multiples, les angoisses de toutes sortes tenaillaient les âmes, il n'y avait pas de prêtre pour les retraites, enfin nombre de

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)
Année 1940

papas, de parents et d'amis étaient loin et sont prisonniers. Etant donné toutes ces raisons la Communion Solennelle pour 1940 et 1941 aura lieu l'an prochain, année de la Confirmation. Les enfants de 1940 continueront d'aller au catéchisme le mardi à Bretteville et le jeudi à Saint-Germain. Dieu veuille que l'année prochaine les familles au complet goûtent les joies si pures de leurs chers enfants.

6^e Année – N°11 – Novembre 1940

Baptêmes :

22 septembre : de Marcel-Léon-Gaston Gunther. Parrain : Léon Picot, d'Equedreville. Marraine : Maria Gunther, de Bretteville-sur-Ay.

9 octobre : de Roland-Ernest-Guy Lefranc. Parrain : Michel Lefranc. Marraine : Margueritte Lefranc, de Breteville-sur-Ay.

Mariage :

28 septembre : entre Pierre Lucas et Paulette Pitrey.

La quête du mariage s'est élevée à 74 francs. Merci aux jeunes époux et à leur famille.

Fêtes de La Toussaint :

Judi 31 octobre : confessions de 9h à 18h.

Vendredi 1^{er} novembre : 1^{re} messe à 6h30 – Grand'Messe à 10h30 – Vêpres à 3h15.

Samedi 2 novembre : 1^{er} Service à 6h30 – Service solennel à 7h.

Fête Saint Martin et Fête des Vocations :

10 novembre : chacun est convié à célébrer avec grande ferveur notre deuxième Saint Martin. Nous en profitons pour nous acquitter de notre dette d'honneur envers « *l'œuvre des Vocations* ». Quête à l'église et collecte à domicile sont très spécialement recommandées à cette occasion elles remplaceront cette année les dons en nature.

6^e Année – N°12 – Décembre 1940

Noël :

Bien qu'il n'y ait pas de messe de Minuit (et c'est la troisième fois), chacun aura à cœur de célébrer cette grande fête. « *Paix sur terre aux hommes de bonne volonté* ».

Le 24 à Bretteville confessions depuis 9h. à 12h. et de 2h. à 5h30. Le 24, messe de Communion à 6h30. Grand'messe à 10h30. Vêpres à 3h.

Le mois écoulé :

Le 24 novembre : l'appel du Pape Pie XII a été entendu, 30 communions le matin. Toute la journée récitation du Chapelet perpétuel à l'église.

La Journée des Vocations a provoqué, au jour Saint Martin, beaucoup de ferventes prières. La collecte faite à l'église et à domicile pour le Séminaire a rapporté la jolie somme de 1.200 fr. Merci aux quêteuses et aux Paroissiens.

La Voix de Nos Clochers

Bulletin Paroissial de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay
Archives Départementales de la Manche – Saint-Lô (Réf. 12 PER 87)
Année 1940

Le 11 novembre : le service solennel fut célébré au milieu d'une nombreuse assistance d'Anciens Combattants, de Paroissiens et d'enfants des écoles reconnaissants à leurs aînés du sang qu'ils ont versé pour eux comme pour tous les Français.